

Culture et ESS, la troisième voix ?
Rencontre organisée par le Labo de l'ESS et le Festival d'Avignon
12 juillet 2018

Compte-rendu des interventions et des ateliers

Stéphane Grosclaude - PFI, Gaël Blanchard – Le lab, Magali Blain - Arcade

Table ronde

Animée par Hugues Sibille, président de la Fondation Crédit Coopératif

Olivier Py, directeur du Festival d'Avignon

Nous sommes au balbutiement de ce que pourrait être l'engagement de la société en matière de culture. L'idée la plus originale et originelle se rapporte à la première édition du festival, avec un véritable projet de cohésion sociale et culturelle.

Tâchons d'inventer une 3^e, voire une 4^e voie d'avenir, de synergie entre politiques culturelles, conçue comme un service public avec les citoyens qui ont envie de s'y engager, en conscience sociale et pour la planète.

L'implication du festival dans l'ESS n'est pas circonstancielle, c'est un partage d'idées et de valeurs sur le long terme.

Bernard Latarget, auteur du rapport Rapprocher la culture et l'économie sociale et solidaire

[https://www.lelabo-](https://www.lelabo-ess.org/IMG/pdf/rapprocher_l_ess_et_la_culture_rapport_latarjet_vf.pdf)

[ess.org/IMG/pdf/rapprocher_l_ess_et_la_culture_rapport_latarjet_vf.pdf](https://www.lelabo-ess.org/IMG/pdf/rapprocher_l_ess_et_la_culture_rapport_latarjet_vf.pdf)

Les 3 questions du chantier qui a été ouvert il y a un an sont de savoir :

⇒ Que représente l'ESS dans la culture et inversement ?

Le concept d'ESS a évolué, nous en avons fait une nomenclature de 40 000 entreprises au sens de la loi de 2014, lesquelles représentent 20% des entreprises de l'ESS, 85% d'étape de représentation en France. 25% sont implantées dans des communes de moins de 3000 habitants.

Ce sont donc des entreprises qui ont un poids certain, une couverture territoriale, une offre d'œuvre et d'activités culturelles et de publics concernés, mais cette importance est largement sous-estimée.

⇒ Pourquoi rapprocher culture et ESS ?

Le tour de France des acteurs de l'ESS a donné un aperçu de la transition culturelle en cours.

Cette transition ne signifie pas nécessairement un bouleversement, elle implique davantage de nouveaux enjeux, de nouveaux comptes à rendre pour l'ensemble des acteurs.

Il y a une conjonction significative de l'économie et du financement de l'ESS et de la culture, mais aussi de ses enjeux :

- Les responsables culturels constatent que les salles sont pleines, mais que ce n'est pas suffisant. Les nouveaux comptes qu'ils ont à rendre déplacent le curseur de la chaîne de production et de diffusion avec les questions d'action territoriale et d'émancipation.
- Une territorialisation accrue des projets culturels de territoires qui rapprochent des secteurs (santé, social, éducation ...). Ceci renvoie au passage de la démocratisation (rapprochement des œuvres) à la démocratie (des citoyen acteurs de la production de l'art et de la culture).

- La nécessité de joindre les différents niveaux/échelons de responsabilités (sociales, entrepreneuriales ...)
 - Transformation des établissements en lieux d'hospitalité et de vie, et pas uniquement de représentation
 - Évolution des modes de gouvernance qui ne peuvent plus dépendre uniquement de financements publics, avec une tendance à développer des méthodes innovantes de la part des directions. L'ESS n'est pas un alibi pour les pouvoirs publics et le rapport de Frédéric Tybergien est remarquable sur ce point (https://www.ess-france.org/sites/ess-france.org/files/ESS-FRANCE_rapport_financement.pdf). Les artistes ont une réelle volonté pour se saisir de ces enjeux. Cela se traduit notamment dans la démarche de création. On est passé d'un environnement culturel où la création artistique et l'action culturelle se distinguaient dans leurs approches, à un environnement culturel où les deux démarches se mêlent intimement.
- ⇒ Comment faire, à supposer qu'il faille le faire ?
- Deux mouvements majeurs sont à soutenir :
- En faveur de la coopération entre acteurs culturels, avec de nombreux exemples de projets de mutualisations, de rassemblements, de développements communs ... Les tiers lieux restent les porteurs principaux de ces projets, mais aussi les régions et le dialogue entre l'État et les collectivités territoriales
 - Une diversification des ressources pour les acteurs, même si l'équilibre économique est délicat avec des marges de manœuvres très réduites.
- Les perspectives identifiées :
- L'accompagnement, pour lequel les demandes sont de plus en plus nombreuses,
 - La formation, où le Ministère a pris des initiatives, par exemple avec un appel pour soutenir les incubateurs des écoles d'art

Pascal Duforestel, Conseiller régional Nouvelle Aquitaine délégué à l'ESS

Les politiques ESS de la région sont une priorité, avec l'inscription de ce sujet dans la Conférence Territoriale de l'Action Publique et le Schéma Régional de Développement-Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), puis avec la structuration d'un service (de 16 personnes aujourd'hui) et la définition d'un règlement d'intervention souple et agile, permettant d'aider les entreprises de l'ESS à différentes étapes, avec des aides à l'investissement et au développement, mais aussi dans un travail transversal, avec l'ensemble des autres élus, services et acteurs.

Nous souhaitons ainsi aider à la coopération, avec le travail sur les droits culturels (Éric Correa), les contrats de filières (cinéma, livre, musiques actuelles et plus récemment celui sur arts plastiques et arts visuels), pour lesquels la contribution de l'État a été essentiel. Nous avons des têtes de réseaux très impliqués, la CRESS, des agences régionales avec Joël Brouch, la Fabrique Pola, une SCIC qui gère des salles de cinéma.

Vincent Hejduk (fondateur de MakeSense <https://makesense.org> plateforme communautaire de 40000 bénévoles)

Les entrepreneurs sociaux et culturels se rejoignent sur un même enjeu pour une société plus juste, plus durable et inclusive. Le projet est parti du constat de l'existence de compétences pour des personnes qui n'ont pas les moyens et donc du besoin de leur apporter un soutien. Les pôles créés ont permis de développer des outils de collaboration qui sont tout aussi efficaces pour le domaine culturel. Le documentaire présenté à Cannes met en avant des histoires de réfugiés qui concernent toute la société.

La culture n'est pas considérée par les jeunes comme une fin, mais comme un outil de développement, de croissance et de reconnaissance. Ils sont nombreux à ne pas savoir quoi faire et la culture est un formidable vecteur. L'enjeu principal est de savoir comment partager des valeurs, mais surtout des projets qui favorisent le droit de cité ?

Hugues Sibille, après avoir demandé aux participants de lever la main, se félicite de constater qu'il y a autant de personnes dans la salle qui se revendiquent de l'ESS et de la culture

Emily Lecourtois, responsable développement et stratégie de SMartFr www.smartfr.fr

SMart a été créé en Belgique pour répondre à un besoin de statut social, avec un fond de garantie des salaires et un prélèvement qui permette une forme de solidarité.

La forme coopérative a été créée en France, puis adoptée en Belgique.

On y trouve des salariés avec des fonctions différentes (enseignants, artistes ...) et d'autres métiers qu'artistiques.

Mention de la mutuelle de coopérateurs BIGRE <https://www.bigre.coop>

La culture est en transition permanente et a besoin d'un nouveau souffle. Elle n'a pas été présente sur l'élaboration de la loi de 2014 sur l'ESS mais partage des enjeux communs dans un secteur d'avenir.

Il est nécessaire de former aux spécificités du secteur culturel et de former le secteur culturel aux spécificités de l'ESS, par exemple les modèles de financement tels que French impact où il y a eu 2 candidatures culturelles

Patricia Coler, déléguée générale de l'UFISC www.ufisc.org

L'UFISC a été créé lors de la réforme de 1998 sur la fiscalité des associations (les 4 P) pour préserver leur rôle social.

Tout le monde a intérêt à s'investir pour soutenir la diversité des initiatives et participer à la vie culturelle. 80 % des entreprises culturelles sont constituées en association. Elles s'inscrivent dans une dynamique d'économie marchande, de bien public, de solidarité et de réciprocité qui ont construit le secteur.

L'UFISC s'est constitué en tant que réseau d'entreprises employeuses, mais le secteur culturel doit se saisir plus largement de la notion d'entrepreneuriat pour demain.

« Entrepreneur » ne doit pas être un mot interdit dans le secteur culturel ou dans le champ de l'ESS, surtout lorsqu'il nous est possible de poser, dans une démarche d'entrepreneuriat, des règles qui ne sont pas celles du marché.

Les petites entreprises sont des modèles entrepreneuriaux, fragilisés avec la fin des emplois aidés, mais aussi avec des enjeux de diversification, qui nécessite de ne pas aller vers les dispositifs tels que les appels à projets qui sont lourds à gérer, mais plutôt créer de nouveaux outils de trésorerie (fonds collectifs, logiques de foncières ...)

Dans la salle :

- Projet de village vertical pour le festival d'Avignon, soutenu par les collectivités sur le lieu de La Scierie
- Le premier colloque européen Culture et coopérative se tiendra en mars 2019 à Matera (Italie) qui sera capitale européenne de la culture.

Ateliers

La méthodologie dite « des 5 chaises » adoptée pour les ateliers consiste à toujours laisser une chaise libre pour que quelqu'un de l'assistance puisse se joindre à la discussion pour poser une question, apporter un point de vue différent ou une controverse.

Ce principe permet un dialogue fluide et continu avec les participants, mais le temps relativement court (1 heure) laissait peu de place à la discussion et pour donner la parole à tout le monde.

Atelier 1 : la coopération entre les acteurs de la culture

Magali Novion, chargée de développement de la Fabrique Pola <https://www.pola.fr> :

C'est une coopérative issue de l'urbanisme, pour investir l'art dans l'espace public et développer les projets des membres du collectif en sortant de la précarité et de « l'économie de la gratuité » récurrente dans les arts plastiques.

Les dynamiques de coopération développées en 15 ans regroupent aujourd'hui des associations qui ont leur propre fonctionnement, avec des parcours d'accompagnement de plasticiens, sérigraphie ... et un partage d'espaces et de supports de formation, de production, de moyens humains ...

Les membres sont formés à la coopération, de manière à ce qu'ils deviennent eux-mêmes ressources pour d'autres.

La coopération nécessite du temps, des espaces de dialogue et d'associer différentes ressources.

Bruno Caillet, responsable du développement d'Artishoc <http://artishoc.fr>

Artishoc est né du pari fait il y a 15 ans que le numérique allait devenir un objet de socialisation face auquel la culture ne ferait pas le poids longtemps.

...

Interventions - questions :

- ⇒ Les Concerts de poche, sur le fait que la musique est aussi avec et pour les jeunes, le souci de trouver le temps pour rencontrer les bonnes personnes au bon moment
- ⇒ Le Grand T, sur la réforme structurelle du lieu entamée en interne par la direction, avec un réseau régional d'organisations responsables. Un tel processus nécessite du temps, de prendre en compte les idées de l'ensemble des personnes (la directrice indique que la plupart ne viennent pas d'elle, mais des membres de son équipe « le bien est où il se fait »)
- ⇒ L'éthique des communs, qui invitent à ouvrir le champ des coopérateurs
- ⇒ Un chorégraphe africain qui est venu en France « dans la société des hommes » et se demande où l'émancipation est possible. Projet A.C.T (art pour chacun et pour tous)
- ⇒ La coopération n'est pas une idée récente, elle fait partie intégrante de la chaîne de l'accompagnement à laquelle participent les agences régionales
- ⇒ Les associations employeurs n'ont pas forcément la conscience, ne particulier avec les bénévoles au sien de la gouvernance

Atelier 2 : la formation à l'entrepreneuriat

Animé par Barbara Blin Barrois, avec Nathalie Anton et Albane Guinet-Arhens

Résumé des échanges :

La culture est un secteur important dans l'ESS mais il y a d'autres secteurs aussi avec qui décroquer (social, santé...),

Le vocabulaire culturel a besoin de traducteurs, ex : c'est quoi le spectacle vivant ?

Le terme entrepreneur fait encore grincer des dents, peut faire peur

Le rôle des agences régionales, ex des forums entreprendre dans la culture, 4e édition pour Arcade

L'image du bénévole n'est pas la même pour le secteur culturel et les autres secteurs où il n'y a pas de doute du travail dissimulé. Le nombre de bénévoles peut être très important sur certains projets et dans des associations non employeuses, il manquerait alors une prise en charge de formation sur l'ESS.

Le moment de la formation est idéal pour sensibiliser les acteurs à la voie de l'ESS

Des passerelles sont à construire ou à valoriser, ex entre les agences et les CCI

Séquence de conclusion

Christophe Itier, Haut-Commissaire à l'ESS et à l'innovation sociale

Le Pacte de croissance mis en place par le gouvernement doit permettre aux entrepreneurs de développer leurs projets, avec une attention particulière à l'ESS.

Il comprend un volet emploi, pour anticiper sur son évolution et son renouvellement, ainsi qu'un volet européen et international.

La dynamique inclusive de la Ville de Paris l'a probablement aidé à être sélectionnée pour l'accueil des JO.

L'ESS doit trouver une place équivalente à la French Impact <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/french-impact-innover-au-service-linteret-general> qui a une grande notoriété internationale.

Une adaptation nécessaire des besoins pour les différents stades de développement des entreprises, depuis l'émergence jusqu'à leur pérennité.

La réglementation doit évoluer pour faciliter les choses et inverser le poids de la charge, en formant des acteurs publics au service de ceux qui innovent

Un appel aux territoires a été lancé aux territoires pour que l'écosystème d'accompagnement puisse grandir localement

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/lancement-lappel-aux-territoires-french-impact>

Laurence Tison-Vuillaume, directrice de cabine de la Ministre de la Culture

La Ministre tient à ce que l'ESS soit fortement prise en compte dans son action. Nous partageons une communauté de valeurs. Un quart des entreprises se développent dans des communes de moins de 3000 habitants.

L'ESS peut être un levier pour l'accès à la culture pour tous

L'ESS doit être mise en œuvre dans l'esprit des Nouveaux commanditaires

<http://www.nouveauxcommanditaires.eu> qui permettent à des citoyens de passer commande à des artistes en pleine maîtrise de leurs droits culturels

Les priorités de la Ministre sont :

- ⇒ Encourager la prise de risque dès l'école, par exemple via des appels à projets dans les écoles par exemple pour ceux qui veulent investir dans des projets de territoires
- ⇒ Soutenir l'initiative avec :
 - Un **accompagnement renforcé**, illustré par un premier MOOC gratuit en ligne sur l'entrepreneuriat,
 - Il faut **supprimer les cases et casser les codes**, car de nombreux projets ESS ne trouvent pas leur financement dans les cases actuelles,
 - **Aider les structures hybrides** qui sont des lieux de travail, d'accueil social et de solidarité,
 - Un **fond globalisé** pour l'expérimentation d'une nouvelle méthode de gestion des subventions en Bretagne et en Nouvelle Aquitaine, pour rentrer dans une logique de résultats, avec un fond global pour accompagner les projets « en frontière ».
 - **Soutenir l'entrepreneuriat culturel**, où les besoins financiers sortent des normes bancaires par exemple, avec le Forum entreprendre dans la culture qui comprend un incubateur et le prix IFCIC,
 - Un appel à projet pour soutenir des pépinières de coopération et d'emploi doté de 600.000 €
- ⇒ Aider les projets à durer avec :
 - Un appel à projet avec la région Nouvelle Aquitaine sur la production phonographique
 - Une pérennisation de l'emploi, avec le FONPEPS qui est prolongé au-delà de 2018 avec des mesures nouvelles :
 - Pour l'emploi des plateaux artistiques sur les salles de moins de 300 places
 - La garde des jeunes enfants
 - D'autres accords collectifs EDEC seront prochainement signés